

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 24

Artikel: Délit forestier
Autor: Glaire, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et les bras lui en tombaient, et tout allait et Jérémie se lamentait sur les rues de Romainmôtier. »

Délit forestier.

Romainmôtier, ce 22^e janvier 1825.

Moy soussigné fait rapport que le susdijour fésans ma tournée d'agens forestier j'ai trouvé deux plantes siée lune de fraine et l'autre de chaîne d'environ deux pouces et demy de diamètres vis à vis de la posession à ma dame Glaire au vieu chemin de Vaullion. j'ai suivi les délinquans à la neige en haut les Cochet de Premy m'ayant remené sur la grand route n'ayant pu suivre plus loin me suit randu ché moy ce qu'ateste.

Louis Glaire, agens forestier.

MONSU DRUDZON ET LO

MANTI (nappe) DE LA TRABLLIA

MONSU Drudzon étai notéro pè Dzenèva àobin pè Thonon, ne sé pe rein bin iò, dein ti li casse n'e pas dein noutron paï (l'é dái iâdzo crouüfe leinga, ma, tot parâi, vu pas dere cein que n'e pas) na! n'e pas pè Lozena. On lo vayâi jamé sein sè lenette por cein que l'avâi la yuva destra bassa: du liein recognessâi pas onna vatsé d'onna fenna; desâi: « Madama » à onna vatsé et: « trouke » à onna fenna. Pouâve pas auträmeint avoué sè crouüfe get.

Dan, vaitec qu'on dzo, on vint lo queri po allâ vè onna vilhie dama que voliâve testâ et faillâ feré lo papâi. Cllia vilhie dama n'étai pas oncora malada por le derbon, mâ sè voliâve tot parâi mettre ein ordre. L'avâi dan invitâ Monsu Drudzon à feré lè z'affére et à petit-goutâ avoué li pè la mím'occasion. Atsé-lo dan que l'arreve. La serveinta lo fâ eintrâ dein on pâilo iò la dama lâi s'e tegnâi dza. Quand l'az'u saluâe bin adrâi, sè site su onna chôla que l'étai vè la fenîtra et quemeince à dèvesâ dau teimps, dái trufie que redzernâvant, de la compagni dau Dzorat que baillive lo onze por ceint — sè pas se l'e onze àobin ouze — à sè z'accchenêro, et tant et tant que, tot ein batollieint, noutron notéro, ein guegneint ein avau, ie vâi que l'étai on bocon dèbotenâ, que sa tsemise sè pllièzâi po rein mè dein sè tsausse et guegnive assebin la dama. Ie vint asse rodzo qu'on cuu et, sein fêre asseimblieint de rein, sè met à reinfattâ sa tsemise dein sè tsausse, que ma fâi sè crayâi jamé d'arrevâ ào bet, tant lâi ein avâi, et que d'ailleu s'étai setâ dessu. Et quand reguegnive vè lo bas de son gilet, revayâi adi dau bllianc, adi dau bllianc, que ma fâi, sè redépatsive de reinfattâ, reinfattâ tot clli bllianc dein sè tsausse et que l'avâi couson de pas vère lo bet et que sè z'hailon sâiant traui petit po pouâi reduire cllia tsemise, que n'avé jamé trovâie asse granta. Ma l'parâi falu vêre assebin dein n'on cárro la serveinta que l'avâi vu tot clli commerce ein bâograsseint pè lo pâilo et que sè tegnâi le côte de rire. Vaitec dan qu'on momeint aprî, la mairâa dit dinse à sa serveinta :

— Luise, met va lo manti su la trâbllia, no voliein petit-goutâ.

— Lo manti, que fâ la serveinta, ein faseint état de lo tsertsi. Io l'ai-vo met? Lâi a pas moyan de lo trovâ.

— Quecha! l'avé betâ su la chôla. Su sta z'isso iò vo z'ite setâ, monsu Drudzon; se vo z'ai bin la bontâ de vo solèvâ on bocon.

Et quand lo notéro sè fut lèvâ, vo z'arâi pu rire de lo vère. L'avâi dein sè tsausse onna bougne quemet on gros jambon, pouâve à pinna soülliâ tant l'étai serrâ, et pu on bocon de bllianc que dzefâve oncora.

La serveinta eimpougne clli bllianc, et sè met à terî, à terî que noutron Drudzon coumeince à dégonflyâ et à veni asse plliat qu'on lan.

La tsemise que l'avâi cru reinfattâ dein sè tsausse sè trovâve justameint lo manti de la trâbllia.

MARC A LOUIS.

MIETTES HISTORIQUES

Le colonel suisse d'Affry et Bonaparte.

(Mars 1815, Paris.)

Conduite énergique et loyale du colonel des Suisses au retour de Bonaparte de l'Isle d'Elbe, où il était souverain après son abdication.

Le 21 mars 1815, à Paris, Bonaparte fit dire au colonel d'Affry qu'il passerait en revue son régiment. Il répondit: « Je ferai mon devoir. »

Bonaparte ne voyant pas les Suisses dans les rangs, dépêcha un aide-de-camp au colonel d'Affry, avec *ordre* de se rendre sur la place du Carrousel.

Le colonel répondit avec sang-froid « qu'il ne reconnaissait que les ordres du roi » (Louis XVIII).

Après la revue, Bonaparte fit inviter le colonel à se rendre au château. Il s'y rendit, et, arrivé dans la salle des maréchaux, deux officiers se présentèrent pour lui demander son épée; il la tira en effet, mais reculant de deux pas et la plaçant sous son bras, il leur dit: « Que le plus hardi d'entre vous vienne la prendre. » Cette résistance inattendue les déconcerta et, sans insister, ils l'introduisirent devant Bonaparte (entouré d'un nombreux état-major), qui lui demanda pourquoi il n'avait pas obéi à ses ordres. « Parce que, répondit-il, je n'en reçus que du roi et des cantons. »

— Savez-vous à qui vous parlez?

— Oui, je parle au général Bonaparte.

— Vous parlez à l'empereur des Français, et à ce titre je vous ordonne de vous rendre sur la place du Carrousel avec votre régiment, que je veux voir défilier.

Le colonel : — Général, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que je ne recevrai d'ordre que du roi, à qui j'ai prêté serment.

Bonaparte : — Vous m'avez prêté serment il y a cinq ans.

Le colonel : — Vous m'en avez affranchi par votre abdication.

Bonaparte : — Je saurai vous en faire souvenir.

Le colonel : — Vous aurez la bonté de nous rappeler que j'appartiens aux cantons.

Bonaparte : — Je les réduirai.

Le colonel : — On ne réduit pas aisément trois cent mille hommes résolus de perdre leur vie plutôt que leur liberté.

Bonaparte : — Cependant, vous fûtes asservis par l'Autriche.

Le colonel : — Et nous fûmes délivrés par Guillaume-Tell.

Bonaparte : — C'est assez!

Bonaparte sut cependant se modérer et se contenta de licencier les Suisses.

UN BON LIVRE

Oh! ne croyez pas qu'il s'agit d'un de ces livres farci d'histoires dites « morales », filandreuses, mal écrites, ennuyeuses à faire dormir debout, d'une invraisemblance égale à leur sotte et vaine prétention de travailler à « l'éducation » du lecteur.

« Ah! c'est un bien bon livre! » soupirent, les yeux au ciel, les mains jointes sur l'estomac, les personnes qui font de ces ouvrages insipides leur principale nourriture intellectuelle. Elles ont tout dit, quand elles ont dit cela. Mais leur vie durant, elles n'en distillent pas moins, les yeux au ciel, toujours, les mains jointes et le sourire aux lèvres, tout le venin de la médisance et de la calomnie.

Ce sont de si « bonnes gens » que les lecteurs de « bons livres »!

Le « bon livre » en cause ici est tout autre. C'est celui dont tous nos journaux ont parlé ces derniers jours et qu'ils ont également loué. Il a pour auteur M. le Dr Bourget et pour titre: *Beaux Dimanches* (Lausanne, librairie Payot & Cie, éditeurs).

Bon livre, il l'est dans toute l'acceptation du terme, parce qu'il écrit avec sincérité, simplicité, sans préoccupation de littérature, au cours des impressions, il tend de plus à rapprocher ses lecteurs de la patrie et de la nature, deux choses dont nous ne sommes que trop enclins à nous éloigner en ce temps-ci. Les conditions actuelles de la vie sont, il est vrai, pour quelque chose dans ce divorce.

Aimer bien sa patrie et la bien servir, n'est point du tout, comme d'aucuns le prétendent, aimer moins le reste du monde ni méconnaître ses devoirs de solidarité envers les hommes qui vivent, agissent et souffrent, ainsi que nous, mais sous d'autres cieux.

Aimer la nature, c'est échapper dans une certaine mesure au joug, bien insupportable parfois, des conventions mondaines, mesquines presque toujours, souvent grotesques. C'est aussi être plus simple, plus vrai, meilleur; c'est substituer aux fictions, aux artifices, aux spéciosités de l'intellectualisme pur — un peu encombrant à l'heure présente — les réalités du sentiment; c'est, en un mot, voir plus juste.

« Après bien des années d'absence, dit dans sa préface M. le Dr Bourget, je repris mes promenades sur le lac et le long de la Mère, du Boiron, de l'Aubonne, y savourant avec le même plaisir qu'autrefois les jouissances offertes par la nature. L'âge étant venu, l'expérience de la vie me rapprochait toujours plus de cette nature si belle, et les voyages dans les contrées lointaines m'avaient appris que mon pays natal était le plus beau, comme sa devise de « Liberté et Patrie » est la plus belle.

» Pour aimer notre patrie, il suffit de la connaître; son charme vous prend sans retour, et le bonheur d'une vie simple et sereine ne se comprend que sur les bords de notre beau lac Léman.

« A l'heure du dernier désir, nous répétons avec Juste Olivier :

O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau. »

Bibliothèque et laboratoire.

Pour finir, permettez-nous quelques citations. Nous les empruntons au chapitre intitulé « Bibliothèque et laboratoire », dans lequel l'auteur raconte comment en lui s'est développé le goût des sciences naturelles et montre comment il est facile à un chacun de se monter à peu de frais un laboratoire.

Un des premiers livres tombés dans les mains du Dr Bourget, alors qu'il était encore tout jeune, et qui ouvrit ses yeux sur la nature environnante fut l'*Histoire naturelle du Jorat et des environs*, par M. le comte G. de Razoumowsky, un étranger venu se réfugier à Vernand au déclin d'une vie agitée. Ce livre avait été imprimé et édité à Lausanne en 1789.

« Après la faune du Jorat, écrit M. Bourget, je lus avec non moins de plaisir les livres d'Urbain Olivier : les *Matinées d'automne*, les *Récits de chasse et d'histoire naturelle*, *Av pied des bois* et tous les autres. Est-ce parce qu'ils firent partie des joies de mon enfance que je relis encore et pour la centième fois peut-être ces récits si simples et si vrais?

« Toute la poésie de notre nature vaudoise y est contenue; ce ne sont pas les termes lyriques de M. Razoumowsky qui l'exaltent, mais les simples paroles d'un auteur paysan, sans rhétorique comme sans prétention, qui touchent juste et au bon endroit.